

# Création ou transformation : les points-clés de la rédaction des statuts de SAS

Animée par **D. COHEN-SABBAN**

La participation à la formation est de :

**324 € TTC Tarif INTRA**

**456 € TTC Tarif SUP'EXPERTISE**

**Le jeudi 19 décembre 2024**

de 9h30 à 17h30

Chez **TERRA GESTION**

259 Rue Pierre et Marie Curie – Parc d'activités

77000 VAUX-LE-PENIL

## PRÉAMBULE

Avec la SAS, dernière-née des sociétés de capitaux, le législateur a souhaité donner aux créateurs d'entreprise la possibilité de construire une société paramétrée sur mesure. Cette liberté présente néanmoins deux difficultés pour le rédacteur insuffisamment expérimenté :

- ne pas utiliser toutes les possibilités pour optimiser la situation ;
- ne pas prévoir les clauses indispensables pour un bon fonctionnement de la SAS et éviter les litiges futurs.

Cette formation permet d'aborder la rédaction des statuts de SAS en appliquant une méthodologie propice à l'analyse fine du projet dans son contexte afin de dessiner le cadre statutaire qui optimisera et sécurisera le fonctionnement de la société compte tenu des objectifs développés par les associés fondateurs ou les dirigeants en cas de transformation.

## QUESTIONS TRAITÉES

- L'analyse du projet de constitution ou de transformation
- La mise en évidence des éléments spécifiques et leur impact sur les statuts
- La définition des grandes lignes en termes de fonctionnement de la société
- Le contrôle du capital
- Le mode de gouvernance
- La répartition des pouvoirs entre dirigeants
- Le rôle des associés
- Le mode de consultation collective
- Les règles de majorité
- Les dispositions incontournables
- Les points d'attention
- La gestion des conflits
- Le contrôle de cohérence globale

# Création ou transformation : les points-clés de la rédaction des statuts de SAS

## **Approche pédagogique :**

- Echanges d'expérience
- Exposé
- Cas pratiques portant sur les principales clauses statutaires
- Co-construction de grille de questions
- Quiz d'autoévaluation
- Cas fil rouge avec points de vigilance

## **Qualification des formateurs :**

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

## **Moyens d'évaluation de l'atteinte des objectifs :**

Questionnaire de validation des acquis.

## **Moyens de suivi de l'exécution de l'action :**

Feuille de présence signée par les participants ou rapport de connexion si classe virtuelle.

## **Moyens matériels :**

Salles de formation disposant des matériels pédagogiques et techniques nécessaires (paperboard, vidéoprojecteur, visioconférence, etc.) au bon déroulement de la formation.

## **Informations Particulières**

Nous recommandons aux participants d'avoir une bonne connaissance des règles de fonctionnement de la SA et de la SARL.